
Le système de pension suédois: un bon exemple pour d'autres pays?

Intervention à une table ronde organisée par l'*UGICT-CGT*

Paris, Mai 2013

KG Scherman

A la question posée je réponds clairement NON. Laissez-moi vous expliquer pourquoi.

La réforme suédoise: une réforme nécessaire d'un système beaucoup trop généreux. Mais les réformateurs ont peu à peu perdu tout intérêt pour les conséquences pour les vrais gens

- Stabilité financière – mais aucune considération pour les conséquences sociales
- Allongement de la durée du travail, oui – mais où sont les perspectives d'emploi?
- Et quid de ceux qui ne peuvent travailler?

Comment cela a-t-il pu arriver?

- Tout a été progressivement automatisé, piloté par des formules
- L'idée fondamentale qu'il est de la responsabilité politique de trouver un équilibre équitable entre les pensions, l'âge de la retraite et les cotisations a complètement disparu

Le nouveau régime public de pension suédois (en outre 80 à

90% de la population épargnent environ 4% des cotisations dans le cadre de la retraite d'entreprise)

Composantes

- Garantie minimum
- Pension liée aux revenus avec 2 sous-systèmes
 - Répartition : taux de cotisation de 16% sur les revenus couverts (environ 1,2 * salaires médians)
 - Capitalisation : taux de cotisation de 2,5% sur les revenus couverts alimentant un compte individuel

Dispositif transitionnel pour la composante liée aux revenus

- L'ancien système de pension concerne les premières années de pension jusqu'en 2019
- Répartition finale entre les sous-systèmes pour les premières années de pension seulement en 2040 (44)
- Mais pensions mises en paiement dès 2001 avec les nouvelles règles

Une vue générale: voici les règles d'un système de pension supposé "immuable jusqu'au prochain Age de glace"

Pension minimum

- Indexée sur le coût de la vie, donc progressivement réduite comparée aux salaires
 - volonté (entêtement?) purement politique

Pension en répartition 16% complètement automatisée, cotisation définie

- la première année de pension dépend
 - des cotisations de l'ensemble de la carrière individuelle
 - de l'âge de la liquidation et de l'espérance de vie
 - soumis à l'ABM (Mécanisme d'Equilibrage Automatique)
- indexation annuelle
 - des droits à pension selon les salaires moyens
 - des pensions liquidées selon les salaires moyens moins 1,6%
 - soumis à l'ABM (Mécanisme d'Equilibrage Automatique)

Pension en capitalisation issue du compte individuel 2,5% cotisation définie

Pensions d'entreprise ne tiennent pas compte du fait qu'il faut gagner des droits à pension après 65 ans

Point de mire international (1)

Du point de vue des régimes de pension on relève les traits suivants

- *Un système en répartition complètement modifié* qui aboutit au modèle "notionnel à cotisations définies" (NDC) comprenant
 - les cotisations de l'ensemble de la carrière comme base pour le niveau de la pension de retraite
 - la suppression de "l'âge normal de retraite", ***et à la place***
 - la prise en compte de l'accroissement de l'espérance de vie dans le calcul des pensions, de ce fait l'âge auquel on peut prendre sa retraite avec une pension adéquate s'élève constamment ; une façon maligne d'éviter la vérité !
- *L'introduction d'une composante en capitalisation* à côté de la partie en répartition ; suivant ainsi l'enthousiasme pour les marchés financiers qui régnait dans les années 90
- *Une suppression progressive de la pension minimum* face à la croissance économique

Point de mire international (2)

Du point de vue de la politique des pensions d'autres caractéristiques apparaissent

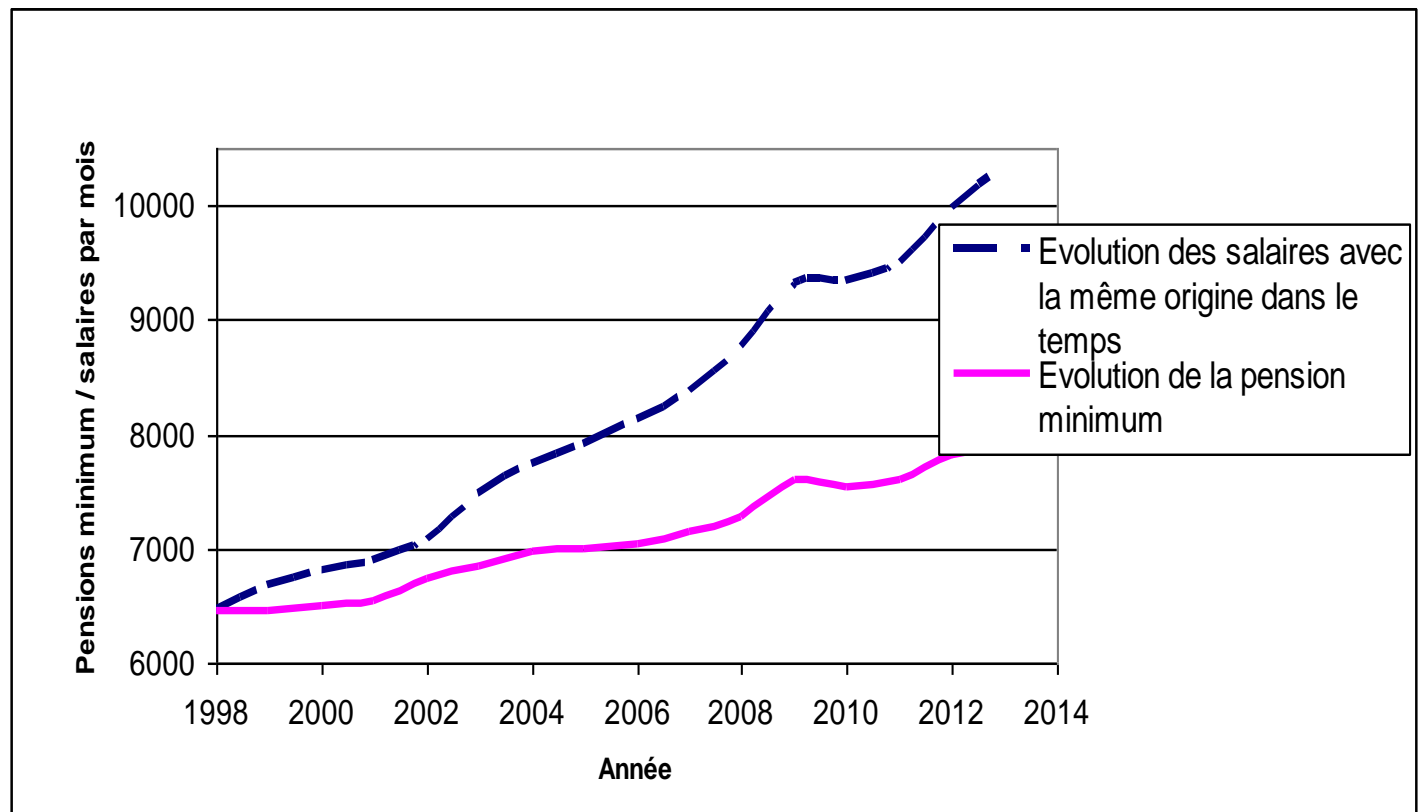
- Il y avait un large consensus politique pour une réforme qui réduise efficacement les pensions et dépenses de pension
- Il y a une prescription politique: le taux de cotisation du système public de pension liée au salaire ne doit plus changer à l'avenir et ce définitivement. C'est le principe fondateur du régime de comptes notionnels à cotisations définies
- Il n'y a eu aucune opposition publique en dépit de la diminution à venir des pensions. Les gens semblaient indifférents à ce qui se passait.
- La réputation de la Suède d'être un Etat providence progressiste a partout été utile aux hommes politiques pour présenter leurs propositions de réforme comme conformes au modèle suédois
- Pas étonnant que les ministres des finances partout dans le monde comme les représentants de la Banque mondiale voient cela comme la solution définitive: ***pas de dispute politique. Les cotisations ne seront plus jamais relevées.***

Le minimum garanti est indexé sur le coût de la vie, pas sur les salaires. Evolution comparée 1998-2013

1 euro=8,5 SEK

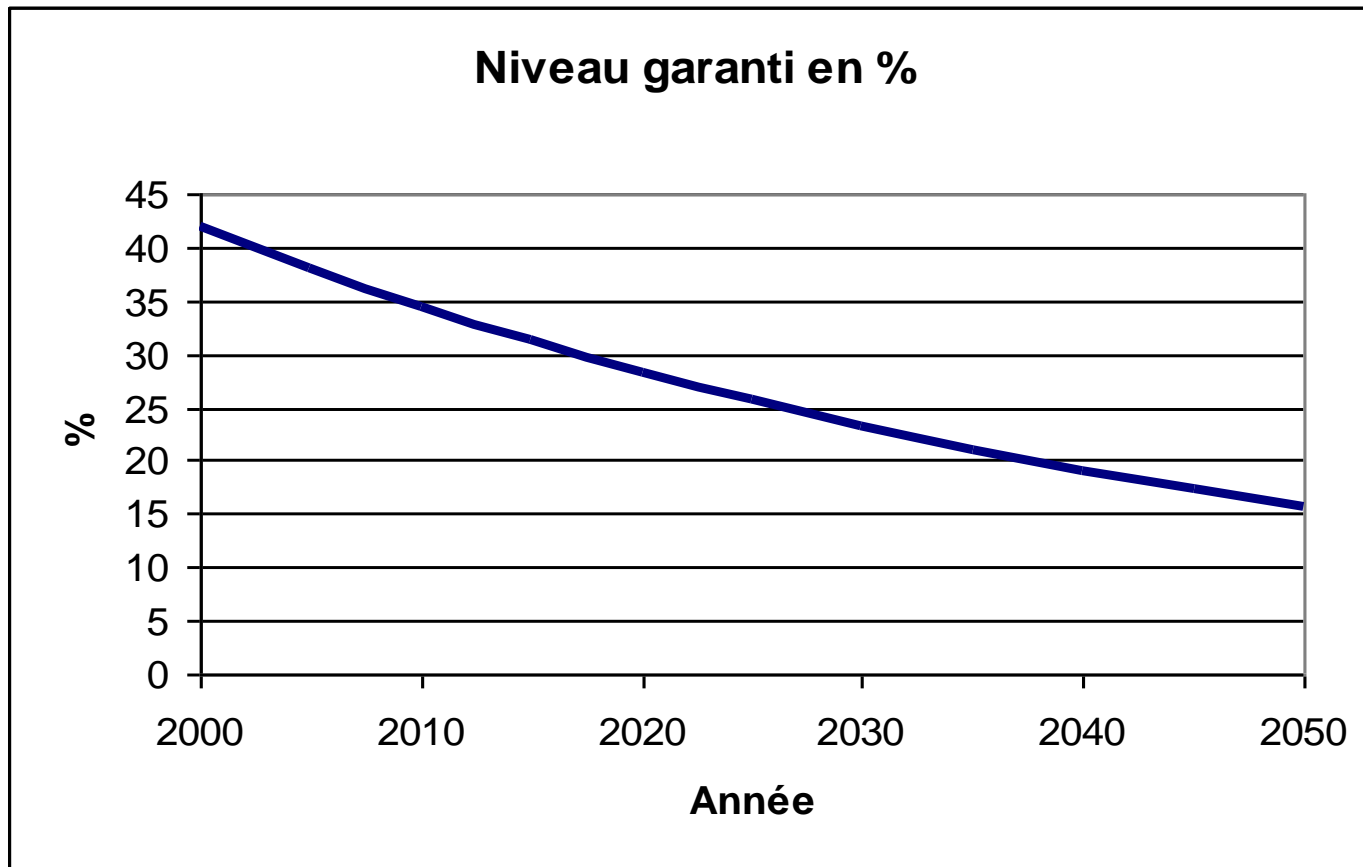
- **Minimum garanti**

- est supposé suivre l'évolution du coût de la vie y compris à long terme
- ce n'est ni juste ni très probable



En 35 ans le niveau garanti aura été réduit de moitié par rapport à la pension maximum

(l'Autorité des pensions, l'OCDE et d'autres trouvent cela déraisonnable. Mais les politiciens suédois persistent)

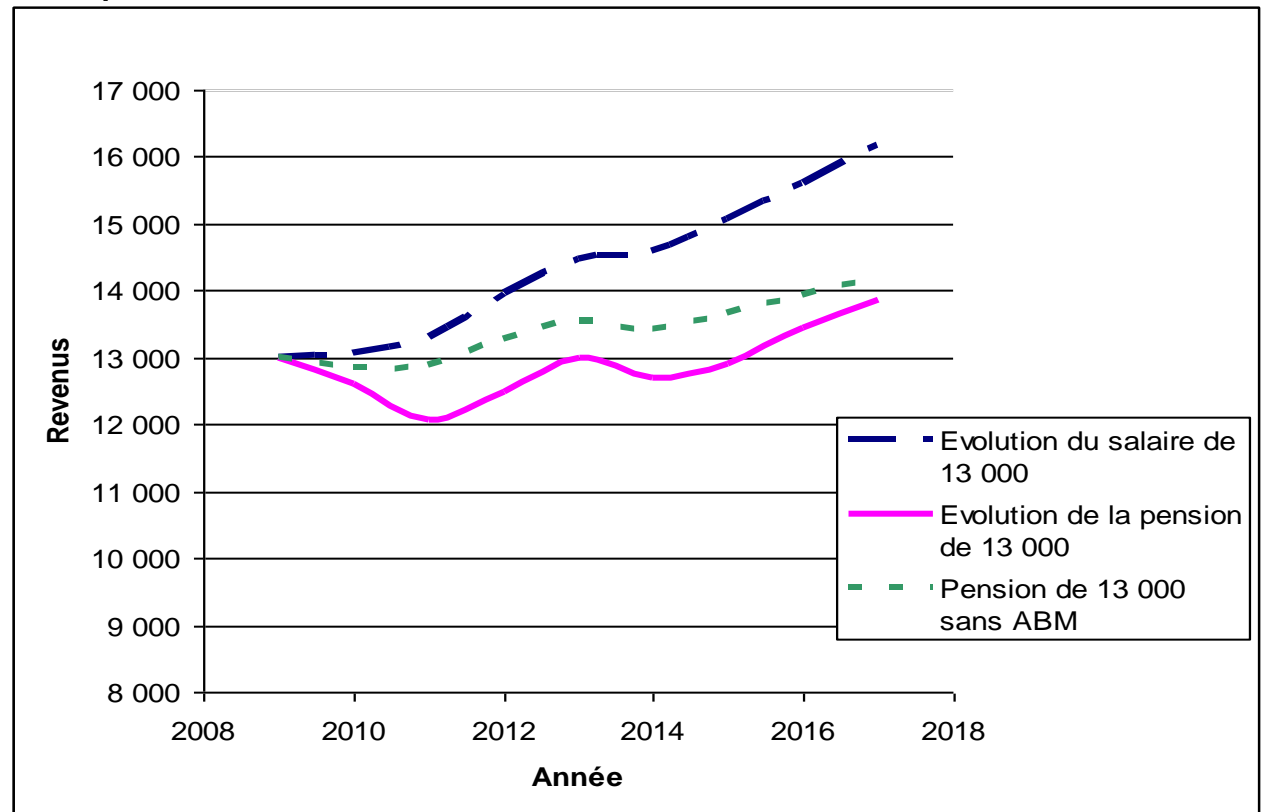


Evolution jusqu'en 2015 d'un salaire et d'une pension publique, chacun de 13 000 SEK par mois en 2009

• Facteurs d'évolution

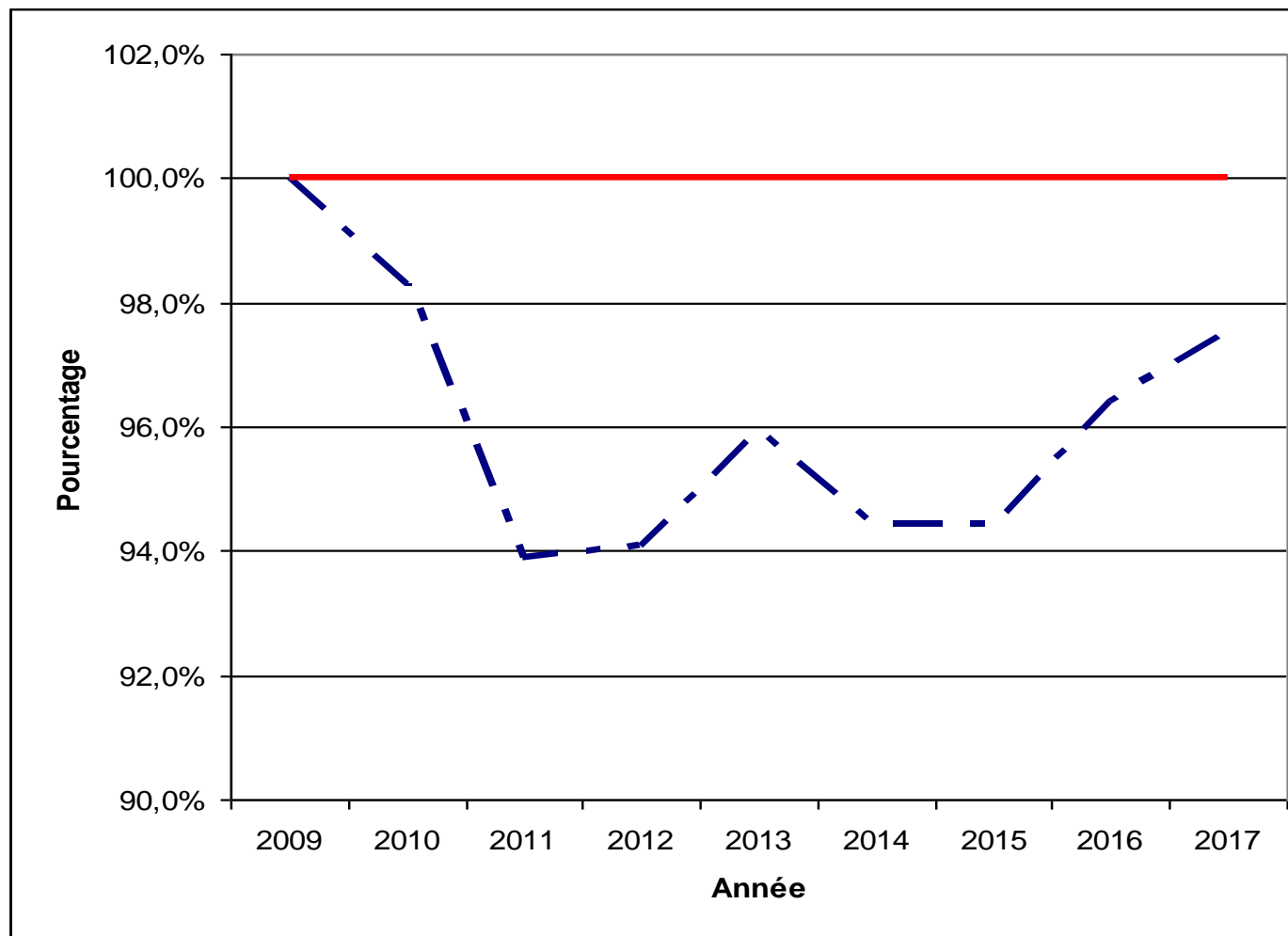
- la pension suit les salaires, ce qui est bien
- mais avec une réduction chaque année de 1,6%, cela exige des analyses plus poussées
- En outre il y a le Mécanisme d'Equilibrage Automatique (ABM), ce n'est pas juste

Ce graphique explique l'indexation dans le nouveau système en répartition



1 euro=8,5 SEK

Effet de l'équilibrage c.a.d. niveau de pension (courbe en bleu) et ce qu'elle aurait dû être sans équilibrage (droite en rouge)



On avait dit que ce mécanisme ne serait nécessaire qu'en dernière extrémité!

Maintenant il est activé malgré une économie florissante

Il va très probablement rester actif pour de nombreuses années à venir

Et maintenant le long terme, que vont devenir les taux de remplacement?

Nous comparons les calculs faits par le Comité de protection sociale de l'UE pour une personne née en 1985 et retraitée en 2050 après 40 ans avec un revenu moyen, à la situation en 2004 et en 2010

Cotisations aux différentes composantes, prenant progressivement leur plein effet	Taux brut de remplacement	UE ICG rapport 2004	UE CPS rapport 2010	UE CPS: Taux de remplacement brut en 2050 avec les règles actuelles			
				1,58% de croissance salariale, 3% de rendement	Diff. par rapport à 2010	1,58% de croissance salariale, 1,58% de rendement	Diff. par rapport à 2010
23%	Total:	70,9	63,6	54,6	-9	49,5	-14,1
16%	Régime public en répartition	57	48,3	34,4	-13,9	34,4	-13,9
2,50%	Régime public en capitalisation totale et cotisations définies (plein effet en 2050)	0	1,3	7,1	5,8	5,4	4,1
4,50%	Régime d'entreprise, essentiellement en répartition en 2010, en 2050 en capitalisation totale et à cotisations définies	13,9	14	13,1	-0,9	9,7	-4,3

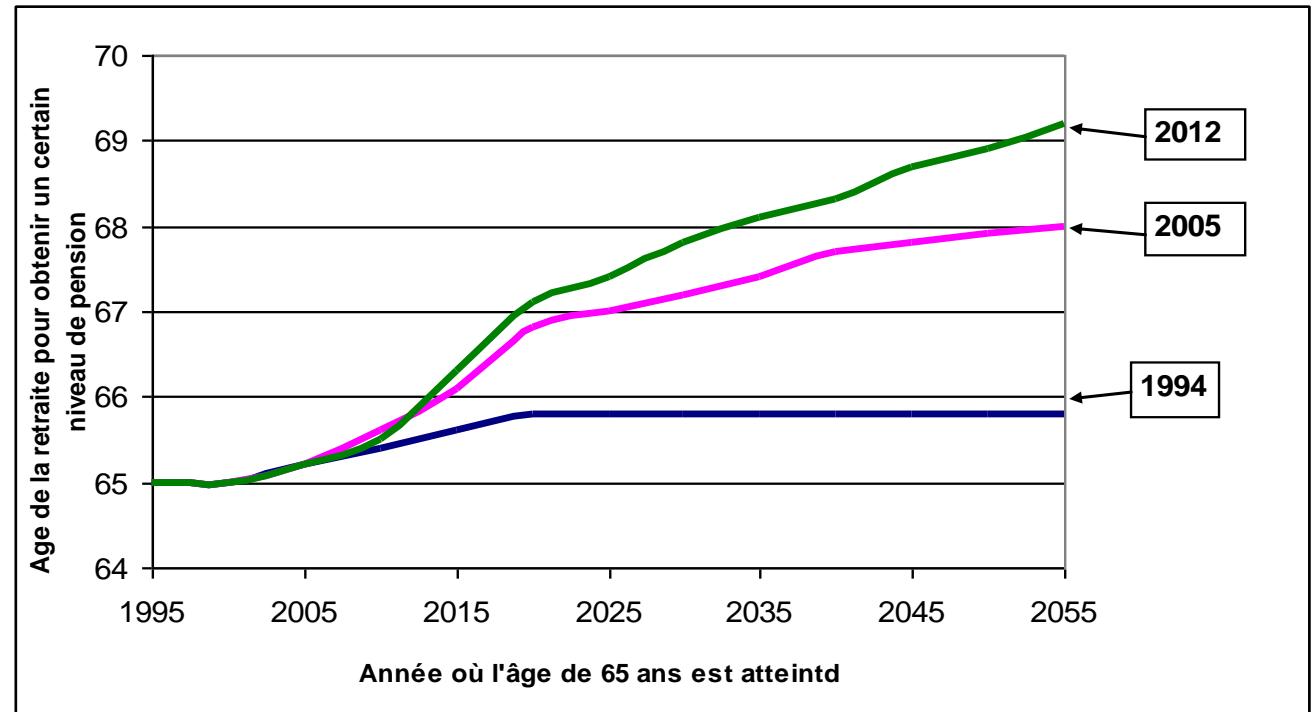
Age de la retraite

exigé pour obtenir un certain niveau de pension à différents moments dans le futur, selon les prévisions faites en 1994, 2005 et 2012

• Des différences considérables entre les prévisions

- pas d'âge statutaire de retraite
- pas un mot sur l'ABM dans la part en répartition
- ni sur des incertitudes dans la part en compte individuel
- que sera l'épargne-retraite personnelle?
- quid des perspectives d'emploi?
- quid de l'entrée sur le marché du travail?

La pension des premières années est basée sur les cotisations versées, l'âge de la liquidation et l'espérance de vie à la liquidation



"Le niveau de pension" provient à la fois de la part en répartition et de la part en compte individuel. La retraite d'entreprise n'offre rien après 65 ans!

Partage du risque (1)

Pensions

- L'ABM transfère tous les risques financiers sur l'individu
- L'ABM ne touche que les pensions, pas les cotisations
- La réduction progressive des pensions minimum transfère le risque de pauvreté sur l'individu
- La pension en capitalisation fait supporter aux individus tous les risques des pensions privées
- Les pensions d'entreprise passent aussi en cotisations définies. Elles deviennent de plus en plus importantes. Les employeurs assumeront-ils cette responsabilité?
- Finalement toute l'organisation du régime pousse l'individu à souscrire des pensions privées de son choix

Partage du risque (2)

Age de la retraite

- L'individu est abandonné à lui-même
 - Avec toutes les conséquences des changements dans les projections démographiques
 - Avec l'anxiété née des tentatives pour comprendre ces questions compliquées

Partage du risque (3)

Emploi

Quelles sont les perspectives d'emploi

- pour les seniors
 - le filet de sécurité disparaît à 65 ans
- pour les jeunes
 - si on n'est pas intégré au marché du travail on n'a pas d'allocations chômage donc pas de points de pension

Partage du risque (4)

Tout le reste

Les dispositifs pour les personnes âgées vont bien au-delà de la pension

- En Suède un vaste dispositif d'allocations et de prestations en nature
- L'adéquation des pensions est étroitement liée à ces autres prestations
- Avec un système de pension complètement automatique l'évolution de ces dispositifs devient importante
- Mais on ne sait rien sur ce point
- donc c'est un facteur de risque supplémentaire

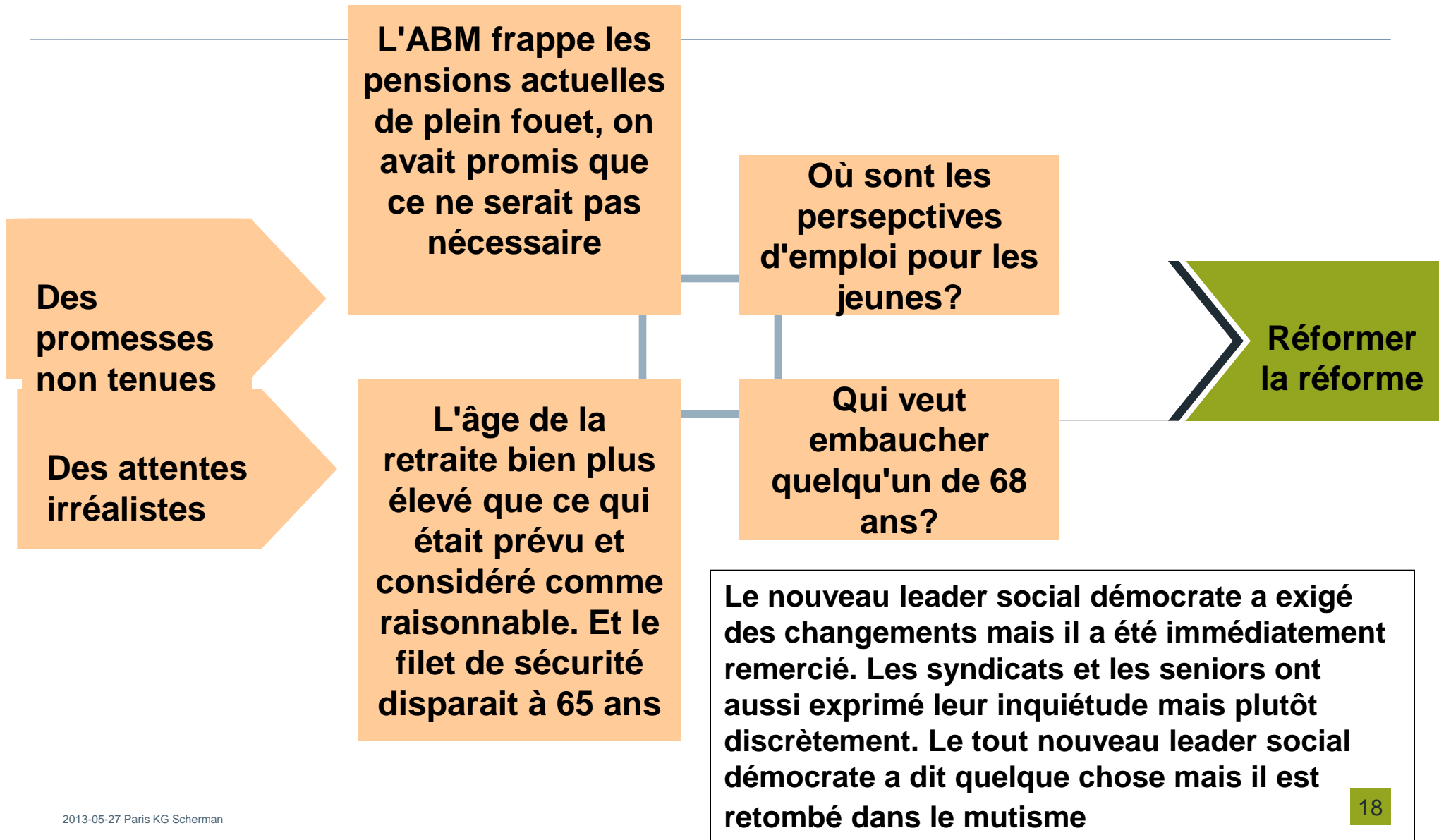
En résumé (1)

- Exiger de travailler plus et jusqu'à un âge plus élevé pour une pension décente est réaliste
- Avoir un régime de pension lié aux revenus financièrement pérenne est précieux
- Mais le nouveau système n'offre
 - ni pensions adéquates
 - ni justice sociale
 - ni transparence
- Et il a transféré trop de risques sur l'individu
- C'est pourquoi il doit être révisé et d'autres systèmes de protection sociale ainsi que la politique de l'emploi doivent entrer en ligne de compte
- Parvenir à un équilibre juste entre cotisations, montant des pensions et âge de la retraite ne peut être traité par des formules

En résumé (2)

- Qu'un "changement de paradigme" c.a.d. un complet bouleversement des paramètres de pension comme le recommandent la Banque mondiale et d'autres, apporte clarté et cohérence à la réforme n'est pas prouvé par la pratique.
- Questions
 - Quelles sont les priorités?
 - Qui est responsable de quoi?
 - Libre choix: quelles sont les alternatives?
 - Combien de temps est-on supposé travailler?
 - Qu'est-ce qui est considéré comme une pension décente?
- Totale indifférence et / ou complète ignorance c'est le résultat de la réforme suédoise

En résumé (3)



Que s'est-il passé jusqu'à présent?

De pures manipulations!

- Déplacement de l'effet d'ABM de 2010, qui était une année électorale, à 2011
- Légère réduction des impôts, mais pas autant que pour la population active

Mais, en fait les hommes politiques ont compris que l'on devait faire quelque chose

Dans la dernière loi de finances on trouvait

- **Nous vivons de plus en plus longtemps sans que la vie en activité s'allonge de même.** La commission d'enquête a rendu son rapport, c'est clair et révélateur
- **Les changements dans le monde qui nous entoure signifient que les règles de placement et l'organisation des fonds en capitalisation doivent être revues.** La commission d'enquête a rendu son rapport mais sans propositions de grande portée.
- **Il y a un grand nombre de fonds dans le système de pension en capitalisation mais relativement peu d'épargnants définissent eux-mêmes leur portefeuille de placements ou modifient leur choix initial.** Nous attendons le rapport.
- **La stabilité financière du système de revenu à la retraite est faible et à long terme risque de déclencher le mécanisme automatique d'équilibrage chaque fois que le régime est susceptible d'être sous tension.** On ne sait rien de cette étude conduite directement par le ministère.
- **Les règles de calcul pour l'indexation du revenu et les données d'équilibre produisent des résultats avec de relativement grandes variations chaque année.** Une étude très technique

Que peut-on attendre?

Pas grand-chose je pense

La description de ce qui doit être fait est claire et transparente et certains rapports, notamment celui sur la vie professionnelle et les âges de la retraite sont bons et réalistes

Mais le ministère responsable a dit : je suis ouvert à tout sauf

- augmenter les cotisations
- abolir la part en capitalisation
- abolir le mécanisme automatique d'équilibrage

Et dans la coalition politique qui se trouve derrière la réforme chacun a un droit de veto sur tout

En outre les employeurs ont dit : nous ne sommes pas intéressés à coopérer avec le gouvernement dans ce domaine

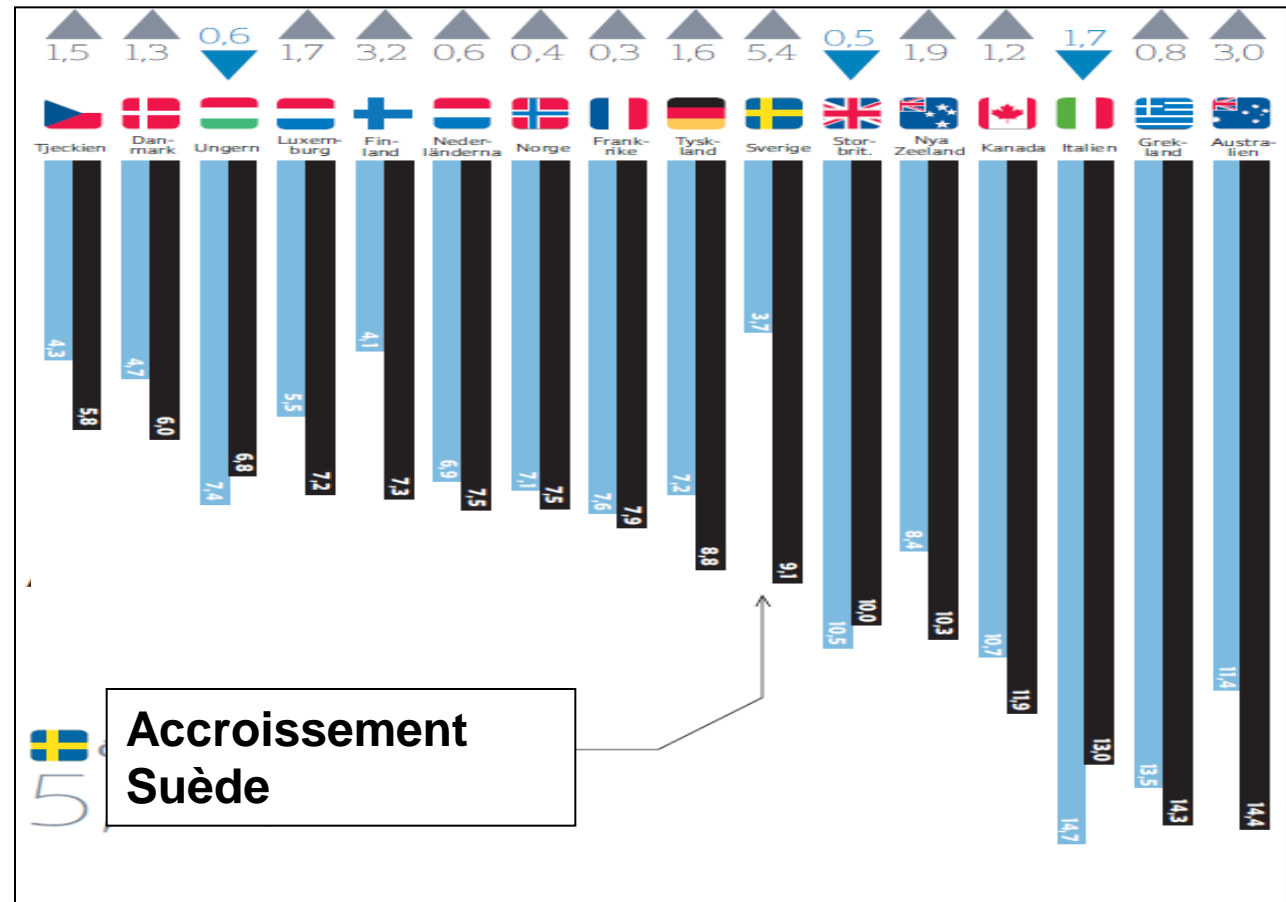
Qu'est-ce qui reste?

- La manipulation continue!

A LA RECHERCHE DE MODELES? Ne suivez pas la voie suédoise

Evolution des inégalités de revenus entre 1995 (bleu) et 2010 (noir)

Données de l'OCDE:
Pourcentage de
pauvreté relative c.a.d.
moins de 50% du
revenu médian



Depuis le début des années 80 la Banque mondiale et d'autres se sont investis dans les réformes de pensions

Ils ont ouvert un chemin aux politiciens qui voulaient trouver des solutions indolores

- D'abord avec le modèle chilien
- Maintenant avec le modèle suédois de compte notionnel à cotisations définies

Tous deux souffrent des mêmes faiblesses fondamentales

Le monde attend un nouveau modèle

Avec en ligne de mire un équilibre équitable entre cotisations, pensions et âge de la retraite

En respectant comme il se doit les contraintes financières

En tenant compte des perspectives d'emploi existantes

Avec une responsabilité politique permanente pour suivre et piloter le système

Un modèle français peut-être!